

Hausses en série des taxes

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3999 - Mercredi 19 octobre 2016 - Prix : 10 DA

Deuxième journée de grève
dans le secteur de l'Education

L'arrêt des cours maintenu

Page 2

Le P^r Rachid Belhadj tire la sonnette d'alarme

La violence communautaire en Algérie sous diagnostic

Page 2

La bataille de Mossoul dans les temps

Par Mohamed Habili

La bataille tant attendue de Mossoul a enfin commencé ; tout indique qu'elle sera rondement menée par les forces irakiennes sous les ordres du commandant en chef le Premier ministre, Haïdar al-abadi – celui-là même à qui Tayyip Erdogan vient d'intimer l'ordre de se taire au motif qu'il n'était pas de son niveau. Même les Américains, qui avaient commencé par mesurer le temps dont aurait besoin l'Irak pour chasser Daech de toutes ses terres en termes de génération (mais que d'une seule toutefois), puis de décennies, et enfin d'années simples, ont fini par relever la rapidité avec laquelle les opérations d'approche se déroulaient le premier jour de l'offensive. Et encore, pour eux l'entreprise devait être reportée à l'année prochaine, de sorte que jusqu'au bout ils auront tenté de ralentir le processus de reconquête de Mossoul, probablement pour que cela ne profite pas au régime syrien, dont Bagdad est l'allié. Certes, il ne faut pas s'étonner que Daech ne fasse pas grand-chose pour défendre les abords de la ville ; il n'en a pas les moyens. S'il doit accepter l'affrontement, ce sera au cœur de Mossoul, non pas d'ailleurs pour s'y arc-bouter, ou rester, mais pour à la fois tuer un maximum d'Irakiens, militaires et civils, et permettre au gros de ses troupes de disparaître dans la nature, pour se regrouper on ne sait trop dans quel endroit, ni même dans quel pays, mais de toute façon nulle part ailleurs qu'en Irak et/ou en Syrie.

Suite en page 3

La réunion du comité central maintenue au 22 octobre

Saadani défie ses détracteurs



Enfin, la session du comité central du Front de libération nationale est maintenue pour le 22 octobre. Le secrétaire général du parti, Amar Saadani, préfère ne pas céder à la pression de ses détracteurs.

Page 3

Université de Tizi Ouzou/ Faute de places pédagogiques

3 500 nouveaux bacheliers n'ont pas encore entamé leurs cours

Page 4

Alger

Récital de la cantatrice et du pianiste algériens Fairouz Oudjida et Mehdi Ghazi

Page 13

Grève de l'Intersyndicale à Béjaïa L'UGTA s'implique, indépendamment du reste des syndicats

LA GRÈVE de l'Intersyndicale s'est poursuivie hier à Béjaïa. Plusieurs établissements scolaires des trois paliers ont été touchés par ce mouvement. Certains ont été totalement paralysés et d'autres partiellement. Dans le secteur de la Santé, plusieurs EPH et EPSP, notamment à Béjaïa, Aokas et Kherrata, El-Kseur, etc. étaient paralysés. C'est le cas au niveau de l'EPSP de Béjaïa où le taux de suivi du corps des médecins généralistes était de 75% et celui des paramédicaux était de 100%, a indiqué un responsable syndical, hier. Au niveau des ESPSP de Kherrata et Aokas, la même situation est observée. A Aokas le taux de suivi de la grève est de 80%, selon M. Benhacine représentant du SNPSP (praticiens de la santé publique). Hier, la coordination de travailleurs de l'éducation CTE/UGTA (ex SETE) a décidé aussi d'observer deux jours de grève simultanément avec celle des syndicats autonomes mais indépendamment de ces derniers. Elle a invité les délégués syndicaux à observer un rassemblement devant le siège de la direction de l'éducation. Une action qui a drainé des dizaines de délégués venus des quatre coins de la wilaya. Selon M. Benmouhoub secrétaire général de la coordination des travailleurs de l'éducation CTE/UGTA ex-SETE avec lequel on a discuté. Le taux de suivi de la grève est de 68,87%. Pour notre interlocuteur «la grève et le rassemblement sont une réussite totale». «Nous réitérons notre revendication sur le maintien de l'ancien système de départ à la retraite et nous vous donnons rendez-vous dans les prochains jours devant la direction de l'éducation pour un autre rassemblement de protestation au sujet de la rentrée scolaire qui était désastreuse et aussi au sujet de nombreux problèmes dans le secteur, touchant la carrière des travailleurs dans notre wilaya», ajoute notre interlocuteur qui a convoqué une réunion avec les délégués syndicaux et le bureau de wilaya de la CTE à la fin du sit-in. Pour le Snapap, les deux jours de grève ont été une réussite aussi, selon Nabil Ferguenis. Pour Hocine Sid-Ali secrétaire général du SNTE, «le mouvement de protestation s'est répandu largement et le taux de suivi de la grève est de 74%». Il y a lieu de rappeler que les chiffres de la direction de l'éducation en ce qui concerne le premier jour de la grève indiquent un taux de suivi de 39,50% dans ce secteur pour les trois paliers confondus. Le taux le plus élevé a été enregistré dans le primaire avec 44%, suivi du moyen avec 38% et du secondaire avec un taux de 31%. Dans le secteur de la santé et chez les praticiens (SNPSP) le taux de suivi de la grève le premier au niveau de la wilaya est de 60% environ et était plus important, hier, nous dit-on. Notre interlocuteur a tenu à préciser que le service minimum a été assuré. L'Intersyndicale revendique essentiellement «le maintien du départ à la retraite sans condition d'âge, la participation des syndicats autonomes à l'élaboration du nouveau code du travail, la protection du pouvoir d'achat et l'ouverture des négociations avec le Premier ministre». A noter que le Syndicat national des corps communs et ouvriers professionnels de l'éducation nationale (SNCCO-PEN) a appelé à une grève et à un rassemblement devant le siège de la direction de l'éducation, aujourd'hui. Le syndicat réitère la satisfaction de ses nombreuses revendications. **Hocine Cherfa**

Deuxième journée de grève dans le secteur de l'Éducation L'arrêt des cours maintenu

■ Le taux de 60% de participation au mouvement de grève, avancé par ses instigateurs, a été réfuté par le ministère.



Par Yacine Djadel

Suite à la grève des deux jours ayant été enclenchée, depuis avant-hier, au sein de l'Education nationale par les principaux syndicats du secteur, et ce, pour revendiquer la suppression de la retraite anticipée, le suivi de l'arrêt des cours a été également au rendez-vous pour la journée d'hier. Un deuxième jour de grève qui, selon les syndicats, a été autant réussi que le premier. A cet effet, le débrayage a été un succès, selon ces derniers. Un avis que le ministère de l'Education conteste largement, puisque les représentants de la tutelle avancent un faible suivi. Ainsi les 60% du taux de participation au mouvement de grève, avancé par ses instigateurs se trouve être réfuté par le ministère. Pour sa part, ce dernier, a avancé, plutôt un «taux de suivi

de 21%». De ce fait, à se demander si le nouveau bras de fer, encore remis à l'ordre du jour, entre les syndicats et celui l'éducation, ne risque pas de compromettre à nouveau la scolarité de millions d'élèves à travers le territoire national. Des écoliers qui déjà, pas besoin de le dire, sont assez perturbés par ces mouvements de tension, récurrents entre les deux parties. En conséquence, ces derniers se trouvent juste en otages et victimes du conflit. Sur ce point, justement, des milliers de parents d'élèves commencent à se faire réellement du souci, quant à la stabilité scolaire de leurs enfants. Ils y en a même certains qui n'ont pas manqué d'exprimer leur ras-le-bol face à toute cette situation. A l'image de Saliha, une mère de famille rencontrée devant un collège d'Alger-Centre : «Je m'inquiète sérieusement pour mon

massive, par ces derniers, d'annuler le nouveau projet de loi relatif à la retraite et le maintien de la retraite proportionnelle en vigueur depuis 1997, le bloc syndical de la Fonction publique, revendique aussi leur association dans l'élaboration du nouveau code du travail et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, notamment ceux à faibles revenus. En somme, en vue d'un éventuel dénouement de la situation, il est important de rappeler, à ce propos, que la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, avait affirmé juste avant le déclenchement du mouvement de grève, que les portes du dialogue «restent ouvertes» avec les syndicats du secteur pour discuter de ces revendications, estimant que l'annulation de la retraite relevait des prérogatives du gouvernement. **Y. D.**

Le P' Rachid Belhadj tire la sonnette d'alarme

La violence communautaire en Algérie sous diagnostic

Les violences communautaires sont de plus en plus persistantes et constituent ces dernières années un problème majeur qui inquiète les spécialistes et représentent un danger pour la société algérienne.

Parmi les violences sociales qui gangrèment dangereusement notre société figurent les violences communautaires qui ont pris ces dernières années des proportions alarmantes. Aujourd'hui, les affrontements et violences communautaires touchent plusieurs régions en Algérie. Invité de la rédaction de la Chaîne III, pour s'exprimer sur le sujet et ses percussions sur la société algérienne, le P' Rachid Belhadj, médecin légiste et expert au ministère de la Justice, indique que «la violence est là et elle existait depuis longtemps, mais ce qui nous inquiète, en tant que légistes et témoins privilégiés de la violence, c'est cette violence communautaire qui ne cesse d'augmenter». La violence communautaire, comme l'explique le P' : «C'est lorsque les gens s'organisent en bande dans les quartiers». Le médecin légiste et expert au ministère de la Justice qui constate une évolution menaçante de cette forme de violence dans la société algérienne explique

qu'«avant, c'était juste des événements sporadiques qui se produisaient lors d'un match de football et qui ne duraient pas plus d'une demi-heure. Mais, les violences communautaires actuelles sont organisées et récurrentes, les affrontements opposent plusieurs personnes et se soldent par des blessés et parfois des décès», analyse-t-il sur les ondes de la Radio Chaîne III. Ainsi, les conflits et les violences sont de plus en plus persistants et constituent ces dernières années un problème majeur pour les autorités algériennes. Le Sud est de plus en plus touché par ce phénomène. Au Sud du pays, les affrontements tribaux et les frictions communautaires deviennent monnaie courante. La vallée du M'zab est effectivement une région où éclatent périodiquement des affrontements entre les communautés ibadite et sunnite. Il est à souligner que les affrontements entre mozabites et arabes à Ghardaïa ont toujours comme origine un incident «banal». Mais cela n'empêche guère le déclenchement de véritables batailles causant des blessés et même des morts quelquefois.

On se rappelle, également, de graves incidents qui se sont produits dans la wilaya

d'Adrar entre arabes et targuis. L'affaire a failli même prendre une dimension internationale avec l'implication du mouvement séparatiste touarègue MNLA (Mouvement national pour la libération de l'Azawad – mouvement malien) qui a laissé entendre que les autorités algériennes ont appuyé les membres de la communauté arabe contre la population touarègue.

Cette multiplication des violences communautaires inquiète au plus haut point les autorités et les composantes de la société civile.

Pour lutter contre ce phénomène, le P' Rachid Belhadj insiste sur l'éducation et le suivi des enfants par l'école, les associations et surtout par les parents. Car, argumente-t-il, «la violence peut commencer sous une forme verbale chez l'enfant, mais si on ne le corrige pas, il peut passer à la violence physique puis à la violence criminelle».

Un véritable travail de sensibilisation doit être initié de toute urgence pour inculquer le civisme et le respect de l'unité nationale aux Algériens.

Louiza Ait Ramdane

— La réunion du comité central maintenue au 22 octobre —

Saadani défie ses détracteurs

■ *Finally, la session du comité central du Front de libération nationale est maintenue pour le 22 octobre. Le secrétaire général du parti, Amar Saadani, préfère ne pas céder à la pression de ses détracteurs.*

Par Nacera Chennafi

Après les rumeurs sur un probable report de la session du comité central, le secrétaire général du vieux parti présidera samedi prochain, à l'Hotel El Aurassi, cette réunion et ne compte pas céder à la pression de ses opposants qui s'attendaient à un report et certains ont même annoncé la fin de sa mission à la tête du FLN.

Dans ce cadre, Hocine Khaldoune, membre du bureau politique chargé de la communication, a démenti sur sa page Facebook tout report de la prochaine session du comité central. «Le secrétariat de l'information du FLN affirme que la date du 22 octobre est maintenue pour la session du comité central», est-il écrit, affirmant que la «direction du parti a obtenu l'autorisation légale et que les invitations ont été envoyées pour les concernés et la presse». Khaldoune a affirmé que «tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour sont prêts et que la direction du parti souhaite la bienvenue aux membres du comité central et la presse».

Parmi les points importants retenus pour la prochaine session du comité central, on cite la stratégie du parti pour les élections de 2017 et la présentation des documents de la commis-



Ph/DK

sion de prospective installée il y a deux mois, en plus du rapport financier et du bilan d'activité du parti. D'ailleurs, la commission des finances a examiné la semaine dernière différents rapports détaillés sur la gestion financière, les dépenses et les participations des mouhafedhs et des parlementaires. Un rapport final sera présenté lors de la réunion du comité central du parti.

A quelques jours de cette session, le parti connaît une vaste activité à travers le déplacement des membres du bureau politique qui tiennent des

réunions avec les militants et représentants des mouhafadhet dans plusieurs wilayas du pays. Dans ce cadre, la commission des élus a tenu une réunion, il y a deux jours, au niveau de la wilaya de Bouira. La préparation des prochaines élections était au centre de cette rencontre et le rôle de militant, sachant que la direction du parti a déjà lancé une opération d'évaluation des élus du parti, que ce soit au niveau local ou à l'Assemblée populaire nationale.

Il y a quelques jours, Amar Saadani a fait sa rentrée poli-

tique à travers une réunion du bureau politique du FLN, le 5 octobre dernier. Cela s'est passé dans le calme, mais sa réunion avec les mouhafedhs a été marquée par un discours dans lequel il s'est attaqué au général à la retraite Mohamed Mediene et l'ex-secrétaire général du parti, Abdelaziz Belkhadem. Ses déclarations ont ouvert la voie à la montée de la protestation surtout du côté de Belkhadem, soutenu par le groupe Belayat et les habitants de sa ville natale, Laghouat.

Durant l'absence de Saadani, le parti a connu des remous, à commencer par l'appel du groupe des 14 composé de moudjahidine, la multiplication des activités du groupe Belayat et la probabilité de recourir à des listes parallèles lors des prochaines élections législatives.

Abderrahmane Belayat a dénoncé les dernières déclarations de Saadani et appelé le président d'honneur du parti, le Président Bouteflika, à mettre en place une commission nationale pour la sauvegarde du vieux parti, proposant que celle-ci soit présidée par Abdelaziz Belkhadem.

Il faut savoir que la session du comité central du FLN se tiendra conformément aux articles 39 et 40 des statuts du parti qui prévoient une session ordinaire.

N. C.

Projet de loi de finances 2017 Hausse en série des taxes

Le projet de loi de finances 2017 (PLF 2017) propose l'augmentation de taxes, impôts et droits de timbre pour compenser partiellement la chute des recettes fiscales pétrolières budgétisées, attendues en baisse de 30% par rapport à 2016. Le texte, qui sera bientôt soumis aux débats de l'APN, propose une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) la portant de 17% à 19% pour le taux normal et de 7% à 9% pour le taux réduit. Cette hausse de la TVA, dont le produit alimente le Budget de l'Etat à hauteur de 80% et les communes à hauteur de 20%, permettra au Trésor public d'engranger une plus-value fiscale de 110 milliards de dinars (mds DA), précise l'exposé des motifs accompagnant ce projet de loi. Afin de se mettre en conformité avec l'introduction par les Douanes du nouveau tarif à 10 chiffres, le PLF fixe la liste des biens et services soumis à la TVA à taux réduit (9%), qui contient 80 positions tarifaires. Mais dans la perspective de faire basculer certains produits et opérations soumis du taux réduit de la TVA vers le taux normal, un groupe de travail intersectoriel a été mis en place pour décider des produits concernés, expliquent les rédacteurs du PLF qui précisent que les conclusions de ce groupe seront finalisées en 2017. Dans le domaine immobilier, les revenus issus de la cession, par les particuliers, d'un immeuble bâti ou non bâti, sont soumis à l'impôt sur le revenu global (IRG) d'un taux fixé à 5%. Les plus-values issues de la cession d'un immeuble détenu pour plus de 10 ans sont toutefois exclues de cette imposition. La location des habitations à usage individuel est

soumise à un nouveau taux d'IRG à 10% alors que le taux de 7% demeure applicable aux revenus provenant de la location des habitations à usage collectif. Le taux de 15% demeure quant à lui applicable aux revenus provenant de la location de locaux à usage commercial ou professionnel ainsi que pour la location à usage d'habitation conclue avec des sociétés. Il est précisé que le locataire et le bailleur sont solidaires pour le paiement de cet impôt. Le texte propose en outre la suppression de l'exonération en matière d'IRG/locatif pour les locations aux étudiants. Il est aussi proposé d'augmenter la taxe sur les permis immobiliers relatifs aux permis de construire et certificats de conformité. Ainsi, le tarif du permis de construire passe d'une fourchette actuelle de 1 875 DA-50 000 DA à une fourchette de 3 000 DA-75 000 DA pour les constructions à usage d'habitation et passe de 50 000 DA-150 000 DA à 75 000 DA-225 000 DA pour les constructions à usage commercial ou industriel. Les tarifs des certificats de conformité passent à leur tour d'une fourchette de 1 000 DA-12 000 DA à une fourchette de 1 500 DA-18 000 DA pour les constructions à usage d'habitation et de 6 000 DA-20 000 DA à 9 000 DA-30 000 DA pour celles à usage commercial ou industriel. Pour permettre au Trésor d'encaisser 20 mds DA supplémentaires, la taxe intérieure de consommation (TIC), composée d'une partie fixe et d'un taux proportionnel, est à son tour augmentée pour certains produits dits «de luxe». La TIC passe ainsi pour la partie fixe de 1 260 DA/kg à 1 760 DA/kg pour le tabac blond et à 2 470 DA/kg pour les cigares alors

que le taux proportionnel de cette taxe reste inchangé à 10% pour chaque paquet de cigarettes. La TIC augmente par ailleurs à 30% pour d'autres produits de luxe comme les véhicules tout-terrain et les cylindrées supérieures à 2 000 cm³ et inférieures à 3 000 cm³.

Nouvelle hausse des taxes sur les carburants

Le PLF 2017 propose par ailleurs, dans son article 28, d'augmenter les tarifs actuels de la taxe sur les produits pétroliers (TPP) de 1 à 3 DA/litre respectivement pour le gasoil et les trois types d'essence. La TPP de l'essence super et sans plomb sera de 9 DA/l au lieu de 6 DA actuellement (soit une hausse de 50%), et celle de l'essence normale passera à 8 DA/l au lieu de 5 DA actuellement (+60%) alors que la TPP sur le gasoil passera à 2 DA/l au lieu de 1 DA actuellement (+50%). Ainsi, le prix de vente en détail de l'essence normale sera de 32,47 DA/litre (+14,11% par rapport au prix actuel), celui du super à 35,49 DA/litre (+12,94%), celui de l'essence sans plomb à 35,08 DA/litre (+13,08%) et du gasoil à 20,23 DA/litre (+7,85%), selon le PLF. Pour ce qui est des droits de timbre, le PLF suggère l'introduction d'une «procédure accélérée» qui permet de délivrer le passeport biométrique dans un délai maximum de huit jours de la date de dépôt de la demande, contre le paiement d'un timbre de 25 000 DA pour le livret de 28 pages et de 45 000 DA pour celui de 48 pages.

G. H.

LA QUESTION DU JOUR

La bataille de Mossoul dans les temps

suite de la page Une

Une fois qu'il aura perdu la grande ville irakienne, où il avait proclamé le califat, il y a plus de deux années, il ne lui restera plus qu'une position forte, Raqqa, sa capitale, qui est en Syrie, et où l'on s'attend à ce qu'il se retire traînant dans son sillage ses impédiments. Pour autant bien sûr que sa retraite ne soit pas coupée, ce qui peut très bien lui arriver aussi. Mais cela dépendra en grande partie de ce que veut Baghdad : se contenter de libérer Mossoul, ce qui revient dans une bonne mesure à laisser son occupant en sortir, ou bien se saisir de l'occasion pour éradiquer Daech en Irak, objectif qui ne pourra être atteint à terme que si l'on prend la précaution de l'y enfermer. Compte tenu à la fois de l'importance de la population, qui monte à près d'un million et demi, et du risque d'exactions sur une base confessionnelle, le plus probable est que l'armée irakienne foncera dans Mossoul mais ne l'encerclera pas. Mais de cela, on ne peut être sûr par avance. Il faut attendre pour voir. Il est par contre une chose qui ne fait pas de doute : Erdogan, au contraire de ses rodomontades, n'enverra pas ses troupes se mêler de la libération de Mossoul. Sur ce point en effet, le Premier ministre irakien a été on ne peut plus clair : les forces turques qui entrèrent en Irak n'en sortiront pas. Cela dit, les grands défis qui attendent l'Irak ne doivent rien, ou alors si peu, aux prétentions ottomanes du régime Erdogan : ils tiennent à ses divisions politiques et confessionnelles. C'est d'ailleurs là sa différence avec la Syrie, un pays qui bien que ravagé par la guerre, n'est pas divisé, ni du point de vue confessionnel ni du point de vue ethnique, bien qu'il y ait des oppositions et un mouvement séparatiste kurde, soutenu par les Etats-Unis. La guerre en Syrie n'est pas une guerre régionale par un aspect, une guerre mondiale par un autre. En Irak, Daech a prospéré sur les divisions confessionnelles, elles-mêmes alimentées par la rivalité entre puissances régionales. En Syrie, il a pris en marche une guerre commencée par d'autres que lui, et dans laquelle d'ailleurs son rôle est resté de bout en bout marginal.

M. H.

Hanoune :

«Le PT ne boycottera pas les élections législatives»

LA SECRÉTAIRE générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a affirmé, lundi à Alger, que sa formation politique n'a pas inscrit la question des prochaines élections législatives à l'ordre du jour, précisant toutefois que le PT ne boycottera pas cette échéance électorale.

«Le Parti des travailleurs n'appelle pas au boycott et n'a pas mis à l'ordre du jour la question des élections», a indiqué M^{me} Hanoune lors d'une conférence de presse, appelant à réunir toutes les conditions pour la réussite de ces élections. Elle a souligné, à cet effet, que son parti veut des garanties à même d'assurer «une rupture avec les pratiques constatées lors des précédents scrutins». Appelant, dans ce sens, le président de la République à donner des garanties concernant les prochaines élections, elle a indiqué que «le PT cherche à réunir les conditions pour que ces élections marquent un tournant positif et non le contraire», a-t-elle ajouté.

M^{me} Hanoune a indiqué, par ailleurs, que sa formation politique est contre le projet de loi de finances 2017, estimant que son adoption «peut être un facteur de déstabilisation du pays» et aussi «d'abstention au prochain scrutin électoral». Elle a, d'autre part, mis en garde contre le retour à l'endettement extérieur en optant pour un emprunt auprès du Fonds monétaire international (FMI). Interrogée sur la position du PT concernant l'appel à la grève lancé par des syndicats de plusieurs secteurs suite au projet de loi relatif à la suppression de la retraite proportionnelle sans condition d'âge, elle a indiqué que son parti soutient les travailleurs en grève contre ce projet qui «vise à supprimer les acquis des travailleurs». M^{me} Hanoune a annoncé, à cette occasion, l'organisation à la fin de décembre prochain du Congrès des jeunes du PT. Elle a indiqué que le PT accueillera en 2017 à Alger la 9^e conférence mondiale de l'entente internationale des travailleurs et des peuples sous le slogan «Contre la guerre et l'exploitation, pour la défense de la souveraineté et l'intégrité des nations et l'indépendance du mouvement ouvrier». L'entente mondiale a décidé d'organiser ce congrès en Algérie en raison de la «réussite» de la 8^e conférence de 2010 qui s'est tenue également à Alger, s'est-elle réjouie.

G. H.

— Université de Tizi Ouzou/ Faute de places pédagogiques —

3 500 nouveaux bacheliers n'ont pas encore entamé leurs cours

■ *Quelque 4 500 étudiants attendent de pouvoir entamer leurs cours pour l'année universitaire 2016/2017 à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, faute de places pédagogiques.*

Par Hamid Messir

Selon des responsables à l'UMMTO, les places pédagogiques promises au pôle de Tamda dans la commune de Ouaguenoune (15 km à l'est de Tizi Ouzou) n'ont pas été encore livrées en raison du retard dans les travaux de leur réalisation. Parmi ces étudiants pénalisés par ce retard dans l'entame de leurs cours figurent 3 500 nouveaux bacheliers et les 1 000 autres des classes de deuxième année de différentes spécialités, notamment mathématiques et technologie. Néanmoins, les entreprises en charge de la réalisation de ces infrastructures promettent à nouveau de remettre les clés de ces locaux durant le week-end prochain. Si ce délai est respecté, les étudiants pourront enfin avoir leurs places pour suivre leurs cursus d'enseignement dès la première semaine du mois de novembre



Photo: Soraya J.A.

prochain. A rappeler que les chantiers de 17 500 lits et 17 000 places pédagogiques, en cours de réalisation au niveau du pôle universitaire de Tamda, accusent un énorme retard. Lors de la récente session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya de Tizi Ouzou tenue le 6

octobre dernier, le secrétaire général de la wilaya avait pris l'engagement de livrer 4 000 places pédagogiques et 3 000 lits au plus tard le 20 octobre courant. Les élus de l'APW avaient créé une commission, chargée de suivre l'état d'avancement des projets inscrits à l'indi-

catif du secteur de l'enseignement supérieur au même titre que celui de l'éducation dans le but d'identifier les différents blocages et de contribuer à leur règlement afin qu'ils soient réceptionnés dans les meilleurs délais.

H. M.

Béjaïa

Rassemblement des gardes communaux devant le siège de la wilaya

Quelques dizaines de gardes communaux de la wilaya de Béjaïa se sont donnés rendez-vous, avant-hier, devant le siège de la wilaya où ils se sont rassemblés pour dénoncer «la marginalisation» dont ils sont victimes et demander la satisfaction de leurs nombreuses revendications liées au statut, à la prise en charge sociale, etc. Ils ont arboré une banderole accrochée au portail de l'édifice sur laquelle on pouvait lire : «Non à la marginalisation et à la hogra». A travers cette action, les gardes communaux ont décidé de se

démarrer de celles observées par le passé. Pour ce faire, ils ont élu des délégués au niveau des daïras pour se faire représenter lors de ce rassemblement. «Notre plateforme de revendications de douze points que nous avons maintes fois avancée est restée lettre morte auprès des autorités». Les mécontents exigent à nouveau «la reconnaissance de leur sacrifice et leur combat durant la décennie noire, l'amélioration de leurs conditions de vie, la promulgation d'un statut de martyr pour les victimes de ce corps de sécurité qui ont acti-

vement pris part à la lutte antiterroriste». Ils réclament aussi «l'augmentation de leur pension de retraite et la prise en charge sociale et médicale des victimes de la décennie noire et de leurs familles». Les délégués des gardes communaux ont soulevé la question de la retraite pour ceux qui ont accompli 15 années de service, les promotions ainsi que l'instauration d'une journée nationale pour rendre hommage aux sacrifices des éléments de ce service de sécurité qui a payé très cher durant la décennie noire.

H. C.

— Commémoration de la journée de l'émigration à Tizi Ouzou —

Inauguration d'une stèle

La commémoration de la Journée de l'émigration, coïncidant avec le 17 octobre de chaque année, a été marquée à Tizi Ouzou, en ce 55^e anniversaire, par l'inauguration d'une stèle érigée à la mémoire de tous les martyrs du sinistre Maurice Papon, dont des dizaines d'Algériens jetés dans la Seine. En effet, les autorités locales, aux côtés

des membres de la famille révolutionnaire, ont levé le voile sur la stèle érigée au niveau du carrefour dit «Le fleuriste» de la nouvelle ville de Tizi Ouzou. La stèle représente un militaire de l'armée coloniale brandissant une matraque contre un manifestant pacifique algérien. Elle a été réalisée par l'Assemblée communale de Tizi-Ouzou.

Auparavant, la délégation officielle s'était recueillie au niveau du cimetière des martyrs de Medouha après la levée des couleurs nationales. Un riche programme de commémoration de cette date glorieuse du long combat pour l'indépendance de l'Algérie a été concocté à travers de nombreuses localités de la wilaya de Tizi Ouzou.

H. M.



Protection du consommateur

Traitement de 65 plaintes formulées par des citoyens

La Direction du commerce d'Oran a traité 65 plaintes formulées par des citoyens, au cours des trois derniers mois de l'année en cours, dans le cadre de la protection du consommateur et l'organisation des activités commerciales, a-t-on appris de cette administration. Ces plaintes font partie des 136 requêtes déposées au niveau des services de cette direction aussi bien par des personnes physiques que par des représentants d'entreprises et autres administrations. Le reste de ces plaintes seront traitées au cours de ce dernier

trimestre de l'année en cours, signale-t-on. Ces plaintes concernent des infractions liées à la vente sans facturation, à la non remise de certificat de garantie au client, au défaut de registre du commerce, au défaut d'hygiène, à la création d'espaces commerciaux sans autorisation des services compétents, à la nuisance causée par certains ateliers de ferronnerie et des salles de fêtes, aux litiges et différends avec des concessionnaires d'automobiles et autres. L'examen des dossiers a entraîné l'établissement de 29 procès-verbaux de pour-

suites judiciaires, le traitement de 10 dossiers à l'amiable entre le consommateur et le commerçant et le retrait de quatre plaintes par le plaignant lui-même. Dans le cadre de ces dispositions juridiques, 15 demandes de fermeture de locaux commerciaux au niveau de la wilaya pour plusieurs raisons dont l'absence de registre du commerce ont été présentées au wali. Enfin, les enquêtes effectuées sur le terrain par le service compétent de la direction du commerce ont abouti à 33 plaintes non fondées, ajoute-t-on de même source.

Ghani H.

Marché du pétrole

Le Brent au-dessus des 51 dollars

■ Les cours du pétrole reculaient en fin d'échanges européens, en raison de la hausse du nombre de puits de forage aux Etats-Unis et l'augmentation en vue de la production iranienne de brut.



Ph. > D. R.

Par Salem K.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 51,36 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en retrait de 60

cents par rapport à la clôture de vendredi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance cédaient 67 cents à 49,68 dollars.

«Les cours du brut se sont

affaiblis lundi, d'abord à cause de la publication par Baker Hughes du décompte des puits de forage aux Etats-Unis la semaine dernière, puis avec l'annonce par l'Iran que le pays augmenterait sa production à 4 millions de barils par jour (mbj)»,

résumait Jasper Lawler, de CMC Markets.

«Notre capacité de production était de 3,8 mbj au cours de la première moitié de l'année (qui selon le calendrier persan débute en mars, Ndlr), nous allons la porter à 4,03 mbj d'ici à la fin de l'année», soit mars 2017, a déclaré le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namdar Zanganeh.

L'Iran a été exempté par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) de participer au gel de la production, décidé fin septembre à Alger en vue de soutenir les prix.

L'Organisation doit se réunir fin novembre à Vienne pour détailler les modalités de l'accord, et a dores et déjà annoncé que certains pays producteurs non-membres, comme la Russie, seraient conviés.

Pour les producteurs non membres de l'Opep, l'augmentation du nombre de puits de forage aux Etats-Unis pesait sur les cours, la hausse de la production américaine contribuant à la surabondance de l'offre.

«Le décompte des forages américains publié par Baker Hughes a montré que quatre

puits de plus ont été comptabilisés la semaine dernière, pour un total de 432 puits de forage», soulignaient les analystes de JBC Energy. S. K./APS

Grèce
Début d'une nouvelle série de discussions avec les créanciers

DES ÉQUIPES d'experts des créanciers de la Grèce ont entamé lundi à Athènes une nouvelle série de négociations avec les responsables grecs concernant les réformes restant à réaliser avant le versement d'une nouvelle tranche de prêts.

Les discussions porteront sur les réformes réclamées par les créanciers, l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI) dont la poursuite des privatisations, la gestion des prêts bancaires non performants et la réforme du marché de travail.

Ces négociations inaugurent la deuxième revue des comptes grecs après l'achèvement de la première la semaine dernière. Celle-ci avait abouti, malgré les réticences allemandes, au déboursement partiel d'une tranche des prêts de 1,1 milliard d'euros sur 2,8 milliards initialement prévues.

L'Eurogroupe avait alors approuvé la mise en oeuvre "des quinze réformes" réclamées par ses partenaires européens et conditionné le déboursement du 1,7 milliard restant, destiné au financement d'arriérés, à l'obtention de données complémentaires d'Athènes, attendues fin octobre.

Parmi les mesures réclamées à Athènes, figurent aussi des avancées sur le marché de l'énergie et la création d'une autorité indépendante pour surveiller les recettes publiques. La Grèce, soumise à une politique d'austérité draconienne depuis sept ans, peine toujours à sortir de la récession malgré l'amélioration de ses finances. Cela est dû surtout au fardeau de la dette publique qui a explosé ces dernières années après trois prêts internationaux accordés au pays pour lui éviter un défaut de paiements en échange d'un certain nombre de réformes.

Le gouvernement grec ne cesse de réclamer la restructuration de sa dette publique, un sujet qui divise toutefois ses partenaires.

R. E

Conférence de l'ONU sur le logement et le développement urbain à Quito

Tebboune expose la politique de l'habitat

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a exposé lundi la politique algérienne de l'habitat et les réalisations du secteur, lors de la 3^e conférence de l'ONU sur le logement et le développement urbain (Habitat III), à Quito (Equateur).

Intervenant aux travaux de la conférence du 17 au 20 octobre, organisée tous les 20 ans, M. Tebboune a mis l'accent sur les problématiques de l'habitat et du développement urbain durable en Algérie et la politique suivie par l'Algérie depuis les années 2000 qui vise à garantir un logement décent à un plus grand nombre possible de citoyens, dans un environnement doté de toutes les infrastructures nécessaires (logement intégré), a indiqué un communiqué du ministère.

Cette politique tend essentiellement à résorber le déficit en logements que connaît notre pays depuis des décennies et l'éradication des bidonvilles qui envahissent les grandes villes. Début 1999, l'Algérie connaissait un grand déficit en logements, estimé à

trois millions d'unités et avait recensé plus de 350 000 familles habitant des bidonvilles.

Dans le cadre de cette politique, une offre de logement a été développée, avec la diversification de formules et le lancement de plusieurs programmes de logement entre 2000 et 2015, pour faire face à cette problématique, tout en remédiant aux insuffisances relevées en matière d'alimentation en eau potable (AEP) et les réseaux électrique et d'assainissement et au niveau des écoles, des lycées et des universités. Entre 2000 et 2015, le nombre des logements réalisés a atteint 2,9 millions d'unités, toutes formules confondues, dont 60% en milieu urbain et 40% en milieu rural, selon les chiffres présentés par M. Tebboune.

Les logements sociaux locatifs (LSL), financés entièrement par l'Etat, représentent 30% de l'ensemble des logements. Les logements ruraux (subventionnés par l'Etat) représentent 40%, les logements urbains subventionnés par l'Etat et destinés aux catégories sociales à moyen revenu 15% et les

logements promotionnels à caractère commercial 15%. Ces programmes de logement ont permis de réduire considérablement le déficit à près de 400 000 unités, ce qui est acceptable, selon M. Tebboune. L'Algérie prévoit en 2018 de résorber entièrement ce déficit et mettre un terme à la crise du logement qui a duré plusieurs décennies, atteignant des niveaux alarmants.

Concernant l'éradication des bidonvilles, près de 200 000 familles habitant des bidonvilles ont été relogées entre 2005 et 2015 dont 45 000 à Alger.

Alger devient la première capitale africaine et arabe ayant réussi à relever le défi de l'éradication des bidonvilles qui ternissaient son image sur les plans architectural et urbanistique.

«Habitat III» encourage l'édification de villes durables du point de vue social et environnemental. Il est un centre de coordination des questions d'expansion urbaine et des établissements humains à l'ONU.

Ghani Y.

D'ici à 2050, selon la BAD

Baisse significative des rendements des cultures de base en Afrique

Les rendements des principales cultures de base de l'Afrique pourraient baisser de 8 à 22% d'ici à 2050 à moins que des mesures concertées soient prises pour affronter les causes et effets du changement climatique, a estimé le département de l'agriculture et de l'agro-industrie de la Banque africaine de développement (BAD).

«A l'horizon 2100, les rendements de cultures de maïs pourraient chuter de 20 à 45%, celles

de blé, de 5 à 50%, celles de riz, de 20 à 30%, et celles de soja, de 30 à 60%», précise la BAD dans une note publiée à l'occasion de la célébration, dimanche 16 octobre, de la Journée mondiale de l'alimentation.

Par ailleurs, «l'agriculture représente environ 14% des émissions de gaz à effet de serre, proportion qui, selon les projections, pourrait monter à 25% si on y inclut la foresterie et les autres usages du sol», précise-t-on de

même source. Avec près de 240 millions de personnes souffrant de la faim, le continent africain représente 30% des 800 millions âmes qui, à travers le monde, ne peuvent se nourrir convenablement pour mener une vie saine et active, poursuit l'institution. «L'objectif Faim Zéro en 2030, ne sera possible qu'en s'attaquant au changement climatique, car les millions de personnes qui souffrent de sous-alimentation chronique sont des petits agricul-

teurs, des pêcheurs et des éleveurs plus particulièrement affectés par l'élévation des températures, l'augmentation des crues et inondations, et d'autres catastrophes liées au climat», ajoute le document. Placée sous le thème «Le climat change, l'alimentation et l'agriculture aussi», la célébration de la Journée mondiale de l'alimentation marque le 71^e anniversaire de la création de la FAO.

Kheil H.

À l'horizon 2019 à Boumerdès

Extension de la superficie agricole irriguée à plus de 22 000 ha

■ La superficie agricole irriguée, estimée actuellement à 20 000 ha à Boumerdès, sera portée à plus de 22 000 ha, à l'horizon 2019, selon les prévisions de la direction des services agricoles de la wilaya.

Par Safy T.

«L'extension de la superficie agricole irriguée à Boumerdès est inscrite au titre du programme présidentiel visant l'irrigation, au titre du quinquennat 2015-2019, d'une superficie globale de deux millions d'hectares de terres agricoles à travers le pays», a indiqué à l'APS la directrice des services agricoles Belakbi Ourdia, en marge de la foire agricole de la wilaya, organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme rurale. Elle a souligné la mobilisation de toutes les ressources hydriques de la wilaya, représentées par quatre barrages, 20 retenues collinaires, près de 1 300 forages, et une centaine de sources d'eau, conjugués à une pluviométrie annuelle estimée à au moins 700 mm d'eau, en vue de la consécration de cet objectif. Selon la responsable, l'extension de la superficie agricole irriguée, considérée comme stratégique pour la filière céréalière notamment, a débuté en 2012. La wilaya comptait, alors, une



superficie agricole irriguée de 15 250 ha, portée en 2015 à plus de 15 000 ha, d'une SAU (surface agricole utile) de près de

65 000 ha. Cet accroissement de la superficie agricole irriguée a contribué, ces dernières années, à une hausse de la valeur globale

de la production agricole (toutes filières confondues), portée à plus de 108 milliards de DA en 2015, contre 100 milliards en

2014, plaçant Boumerdès au 5ème rang national en matière de valeur de production agricole. La wilaya occupe la première place nationale dans la production de raisins, alors qu'elle est placée 3^e dans la production d'oignons, 6^e dans la production d'œufs et 8^e dans différents produits maraîchers entre autres. Plus d'une cinquantaine d'exposants prennent part à cet événement, considéré comme une «opportunité pour promouvoir la production dans différentes filières agricoles, ainsi que pour l'ouverture d'un débat sur les grandes préoccupations du secteur agricole, avec un échange d'expériences, entre opérateurs et producteurs du domaine». Des agriculteurs et cadres retraités du secteur ont été honorés, à l'occasion.

S. T./APS

Tizi-Ouzou/Commune de Yattafene

L'entreprise chargée du raccordement au gaz naturel instruite d'accélérer les travaux

L'entreprise chargée du raccordement des villages de la commune de Yattafene (43 km au sud-est de Tizi-Ouzou) au réseau de gaz naturel, a été instruite par le wali, Mohamed Bouderbali, d'accélérer la cadence des travaux en renforçant son chantier, a-t-on appris, lundi, auprès de la wilaya. Le chef de l'exécutif qui a reçu dimanche les représentants des comités de villages de Yattafene, qui se sont plaints du rythme «lent» du chantier, a rassuré ces derniers que leur doléance sera prise en charge. «Des

mesures ont été prises pour permettre l'achèvement de ce projet de raccordement au réseau de gaz naturel dans les meilleurs délais afin que la population de cette région montagneuse connue pour ses hivers rigoureux, puisse bénéficier de ce produit», a-t-il indiqué à des représentants de la presse locale en marge de la commémoration des événements du 17 octobre 1961. Il a déclaré qu'il avait conseillé aux représentants des comités de villages de Yattafene de «prioriser leurs besoins afin que nous puissions agir en

fonction des priorités». Il a ajouté que parfois il y a des revendications «exagérées, par rapport à la situation économique actuelle», observant que «même en temps d'aisance financière, il est impossible de régler tous les problèmes». La commémoration des tragiques événements du 17 octobre 1961 a été marquée à Tizi-Ouzou par l'inauguration, au carrefour dit du Fleuriste (nouvelle ville) d'une stèle très expressive représentant un agent des services de l'ordre français réprimant un algérien à terre. **Dalil O.**

Bordj Bou Arreridj

600 foyers de Zemoura et de Hasnaoua raccordés au réseau de gaz naturel

Au total, 640 foyers dans les communes de Zemoura et de Hasnaoua, situés dans le nord de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, ont été raccordés, lundi, au réseau de gaz naturel, à l'occasion de la commémoration de la 55e Journée de l'immigration, a-t-on constaté. Cette opération pour laquelle une enveloppe financière de l'ordre de 45 millions de dinars a été allouée, a concerné les villages de la commune de Hasnaoua, à savoir, Ouled Gaïd, Ouled Boudinar, Nadjji et Baten Lehmar, totalisant un ensemble de 470 branchements et un réseau de distribution d'une longueur de 47,48 km, selon les explications fournies sur place. 170 habitations des villages d'Ouled Saâdi et Ouled Chebli, situés dans la commune de Zemoura, ont bénéficié également de cette opération de raccordement au gaz naturel, concrétisée à travers la réalisation de 20,6 km, a-t-on encore signalé, soulignant la satisfaction des bénéficiaires de

cette opération, survenue à l'approche de la saison hivernale. Au cours de la cérémonie de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel, le chef de l'exécutif local a affirmé que des projets similaires étaient en cours de réalisation et cibleront l'ensemble des agglomérations de la capitale des Biban avec l'objectif d'atteindre un taux de 100% de couverture en cette matière. Il a, dans le même contexte, déclaré que les trois communes, Haraza, Ben Daoud et El Maïn, vont être raccordées au réseau de gaz naturel au mois de novembre prochain, afin d'améliorer les conditions de vie des habitants de cette localité connue par son hiver très rude. Le gaz naturel pour 800 foyers à Djemila (Sétif) Quelques 800 foyers dans plus de six agglomérations rurales de la daïra de Djemila (Sétif) ont été raccordés lundi au réseau de distribution de gaz naturel en marge des festivités commémoratives de la Journée de

l'émigration (17 octobre 1961), a-t-on constaté. L'opération a bénéficié entre autres, aux mechtas de Kerker, Selma, Kef Kourich, Kellala, Asfour et Mehidjeba, a précisé le directeur de l'énergie, Mohamed Meziane, qui a souligné la desserte de ces petites agglomérations a nécessité la pose de 60 km de canalisations et la mobilisation de 131,7 millions DA au titre de la seconde tranche du programme quinquennal 2010-2014. Estimé actuellement à 92,98 %, le taux de couverture de la wilaya de Sétif par le réseau de gaz naturel atteindra 95 % d'ici à la fin de l'année en cours au terme de la concrétisation des actions en cours, a indiqué le responsable. La couverture de la daïra de Djemila évaluée à 97 % sera totale après le raccordement des villages non encore desservis, a ajouté le directeur de l'énergie. **Djamel K.**

Mila Plus de 2 150 livres distribués au profit de 6 bibliothèques communales

UN TOTAL de 2 151 livres a été distribué lundi au profit de six bibliothèques communales de la wilaya de Mila, apprend-on du directeur local de la culture, Djamel Youcef Brihi. Distribués en marge de la commémoration de la Journée de l'immigration (17 octobre 1961), ces livres comprennent 937 titres d'ouvrages traitant divers thèmes, selon la même source qui a précisé que l'initiative vise à promouvoir la lecture publique et enrichir les bibliothèques communales d'Oued El Athmania, Hemmala, Chigara, El Mchira, Ouled Khelouf et Tessala Lemtaï. M. Brihi a par ailleurs, fait savoir que les 23 bibliothèques communales de Mila ainsi que la bibliothèque centrale du chef-lieu de wilaya vont, avant la fin de l'année en cours, bénéficier d'une importante opération d'appareillage. La bibliothèque centrale de Mila vient, pour la première fois depuis son ouverture, de bénéficier d'un budget annuel de fonctionnement, a-t-on appris de même source. Le directeur de la culture de la wilaya de Mila a également indiqué que le nouveau centre culturel de Chelghoum El Aid fera lui aussi l'objet d'une opération d'équipement nécessaire à son fonctionnement et à l'animation de la vie culturelle dans cette commune. **Younès F.**



Pour approfondir les concertations et appuyer le processus politique

Crise libyenne : réunion des pays voisins à Niamey

■ La 9^e réunion ministérielle des pays voisins de la Libye se tiendra aujourd'hui à Niamey (Niger) avec la participation de représentants d'organisations régionales et internationales en vue d'approfondir les concertations et la coordination entre les pays de la région pour relever les défis actuels et appuyer le processus politique dans le pays.

Par Mondji T.

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats Arabes, Abdelkader Messahel, qui prendra part à la réunion, avait précisé que cette rencontre visait à «examiner plusieurs questions liées à la situation dans la région qui est désormais confrontée au terrorisme, au crime organisé, au trafic de drogue et d'armes et à la migration clandestine». Outre les ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, du Niger, de l'Egypte, de la Tunisie, de la Libye, du Tchad et du Soudan, seront aussi présents à cette rencontre le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, chef de la Mission d'appui des Nations unies pour la Libye (Manul), Martin Kobler, l'ancien président de la Tanzanie, envoyé spécial de l'Union africaine pour la Libye, Jakawa Kikwete, et le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Abu El Gheit. Cette session permettra d'examiner la situation à la lumière des derniers développements intervenus en Libye et des efforts consentis aux niveaux national, régional et international pour le règlement de la crise en Libye dans le cadre du processus politique. Elle sera également mise à profit pour procéder à une évaluation de la menace de la persistance de la crise dans ce pays et de ses répercussions sur la sécurité et la stabilité des pays voisins et examiner les moyens d'appuyer le processus politique et les efforts pour le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans le pays. A l'issue de sa rencontre jeudi à Alger avec M. Kobler, M. Messahel avait souligné que la rencontre de Niamey

«participe du soutien à la Libye et au Niger qui traverse, lui aussi, une conjoncture difficile», notamment suite à l'enlèvement d'un humanitaire américain vendredi soir au Niger, à la mort de deux gardes pendant le rapt et à l'attaque contre un camp de réfugiés maliens dans la région de Tahoua (350 km au nord-est de Niamey) qui a fait 22 morts parmi les soldats nigériens.

Les réunions des pays voisins, un processus de coordination et d'appui aux solutions politiques dans la région

L'Algérie qui a abrité la première réunion des ministres des Affaires étrangères des pays voisins de la Libye en mai 2014, en marge des réunions ministérielles du mouvement des non-alignés, n'a cessé de réaffirmer sa position constante vis-à-vis de la crise libyenne fondée sur la «nécessité d'adopter une solution politique garantissant les constantes de l'unité et de la souveraineté de la Libye et la cohésion de son peuple, ainsi que la nécessité de lutter contre le terrorisme devenu une véritable menace pour l'avenir de ce pays et de placer les intérêts suprêmes de la Libye au dessus



de toute considération». La réunion ministérielle de Niamey s'inscrit dans le prolongement de la 8^e réunion de Tunis (mars 2016) et la 7^e réunion d'Alger (décembre 2015) qui ont permis de mobiliser l'appui nécessaire à l'accord politique sous l'égide des Nations unies et le soutien du Conseil présidentiel, présidé par Faïz Serradj. Au cours de ces deux réunions, le rejet de toute intervention militaire en Libye a été réaffirmé. Toute action militaire pour lutter contre le terrorisme doit se faire à la demande du

gouvernement d'entente nationale et conformément aux dispositions de la charte des Nations unies, eu égard aux incidences de la situation en Libye sur la sécurité et la stabilité des pays voisins et de la région en général, avaient souligné les participants. Les pays voisins ont, par ailleurs, exprimé à maintes reprises leur profonde préoccupation quant à la progression des organisations terroristes dans certaines régions libyennes qui constituent une véritable menace pour le peuple libyen et

l'avenir du processus politique de ce pays, ainsi que pour la sécurité et la stabilité des pays voisins et la région en général, soulignant l'importance du renforcement de la coopération entre ces pays concernant la sécurité des frontières. D'autres réunions des pays voisins ont également été organisées dont la 2^e réunion ministérielle organisée en marge de la 23^e session du sommet de l'Union africaine (UA) à Malabo en juin 2014 et consacrée à l'examen des moyens de mobiliser l'appui au gouvernement et aux institutions libyennes et aux questions sécuritaires communes entre les pays voisins de la Libye. Cette réunion avait en outre adopté une action commune des pays voisins pour aider les Libyens à instaurer un dialogue inter-libyen et renforcer les institutions de l'Etat et le processus de transition démocratique. Les autres sessions ont été organisées à Hammamet (Tunisie) en juillet 2014, au Caire (Egypte) en août 2014, à Khartoum (Soudan) en décembre 2014, N'djamena (Tchad) en juin 2015. Le mécanisme des pays voisins compte l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, le Soudan, le Tchad et le Niger, en sus des Nations unies, de l'UA et de la Ligue des Etats arabes.

M. T.

Arrivée de Messahel au Niger

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats Arabes, Abdelkader Messahel est arrivé lundi à Niamey (Niger) pour une visite de travail durant laquelle il prendra part à la 9^e réunion ministérielle des pays du voisinage de la Libye prévue aujourd'hui. M. Messahel, qui est porteur d'un message du président de la République, Abdelaziz

Bouteflika, à son homologue nigérien, Mahamadou Issoufou, aura des rencontres avec les hauts responsables de ce pays sur la coopération bilatérale et les questions d'intérêt commun. Le ministre prendra part, aujourd'hui, aux travaux de la 9^e réunion des pays voisins de la Libye qui examinera plusieurs questions liées à la situation dans la région qui est désormais

confrontée au terrorisme, au crime organisé, au trafic de drogue et d'armes et à la migration clandestine. La rencontre permettra d'examiner la situation à la lumière des derniers développements intervenus en Libye et des efforts consentis aux niveaux national, régional et international pour le règlement de la crise en Libye.

K. L.

Agriculture

Chelghoum en visite de travail à Tunis

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesselam Chelghoum, effectuée depuis hier une visite de travail en Tunisie où il doit notamment inaugurer avec son homologue tunisien le 12^e Salon international de l'investissement agricole et de la technologie, indique le ministère lundi dans un communiqué. Au cours de cette visite de deux jours, M. Chelghoum sera reçu par le Chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, selon le communiqué. Le ministre devrait aussi s'entretenir avec son homologue tunisien, Samir El Taib, et examineront «les voies et moyens susceptibles de renforcer et de diversifier la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'agriculture et de la pêche», ajoute la même source. Par ailleurs, M. Chelghoum et le ministre tunisien de l'Agriculture procéderont aujourd'hui à l'inauguration de la

12^e édition du Salon international de l'investissement agricole et de la technologie

(SIAT 2016) qui se tiendra du 19 au 22 octobre au Palais des expositions de Kram

(Tunis) et dont l'Algérie est invité d'honneur, indique-t-on.

O. B.

Économie

L'UE va doubler l'aide financière à la Tunisie

L'UNION européenne et ses 28 pays membres ont annoncé lundi leur accord pour doubler leur aide financière à la Tunisie en 2017, à 300 millions d'euros, afin de soutenir l'économie de ce pays en proie à un chômage endémique. Dans leurs conclusions adoptées à l'occasion d'une réunion à Luxembourg, les 28 pays européens ont estimé qu'en Tunisie «les avancées politiques ne pourront être inscrites dans la durée que si elles sont accompagnées par des avancées économiques de même envergure». Et étant donné «le caractère exceptionnel de la situation tunisienne», précisent-ils, «le Conseil (de l'UE, représentant les 28) soutient en particulier le renforcement de l'aide financière de l'UE jusqu'à un montant de 300 millions d'euros pour 2017». En outre, les 28 envisagent «le maintien d'un niveau de financement élevé jusqu'en 2020 sur la base de l'avancement des réformes annoncées dans le plan de développement stratégique du gouvernement». L'allocation moyenne annuelle de l'UE à la Tunisie s'élevait depuis trois ans à environ 170 millions d'euros, avait-on expliqué à la Commission européenne fin septembre, lorsque la chef de la diplomatie de l'UE Federica Mogherini avait rendu publique sa nouvelle proposition. En validant celle-ci lundi, les 28 ont voulu «encourager la mise en œuvre des réformes structurelles par le nouveau gouvernement tunisien», appelé à «poursuivre ses efforts» dans la lutte anti-corruption, la réforme de l'administration publique ou la promotion des droits de l'Homme. Sur le plan économique, les 28 appellent le gouvernement de Tunis «à procéder rapidement à la mise en œuvre» de la nouvelle loi sur les investissements, «en vue d'améliorer l'environnement des affaires». Cette loi, votée le 17 septembre par le Parlement tunisien, doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier.

R. M.



Irak

Les milliers de combattants gagnent du terrain vers Mossoul

■ Les dizaines de milliers de combattants irakiens, mobilisés pour reprendre Mossoul au groupe État islamique (EI), gagnaient du terrain hier au deuxième jour de cette offensive d'une ampleur sans précédent, qui fait craindre un exode de civils.

Avançant en convois de véhicules blindés à travers les plaines arides entourant la deuxième ville d'Irak et appuyées par des bombardements aériens de la coalition internationale antijihadistes menée par les États-Unis, les forces irakiennes ont pénétré

dans des villages où l'EI tente de résister, a constaté un journaliste de l'AFP. De grandes colonnes de fumée s'élèvent dans le ciel depuis des puits de pétrole en feu, près de la base arrière des forces irakiennes à Qayyarah, à environ 70 km au sud de Mossoul. Le ciel est plombé de gris sur des kilomètres. Un soldat irakien posté à un des nombreux check-points a expliqué que les jihadistes avaient mis le feu aux puits de pétrole pour tenter d'empêcher la coalition de mener des raids aériens et de leur reprendre Qayyarah. Mais la ville est tombée aux mains des forces irakiennes le 25 août et les incendies n'ont cessé depuis. Les forces loyales au gouvernement de Bagdad avancent depuis Qayyarah, ainsi que depuis Khazir à l'est, vers Mossoul, dernier grand bastion de l'EI en Irak. «De nombreux villages ont été libérés», a indiqué à l'AFP Sabah al-Numan, le porte-parole des services de contre-terrorisme irakien, une des unités d'élite mobilisées. «Nous avons atteint nos premiers objectifs et même

d'avantage mais nous restons prudents et nous nous en tenons au plan», a-t-il ajouté. «Nos forces utilisent une large palette de moyens à leur disposition contre les terroristes et nous avons encore plus de surprises pour eux quand nous atteindrons la ville même», s'est targué ce porte-parole. Avant d'atteindre les abords directs de Mossoul où seraient retranchés entre 3 000 et 4 500 jihadistes lourdement armés, les forces irakiennes doivent traverser des territoires contrôlés par l'EI autour de la cité. L'opération a bien commencé et le «premier jour s'est déroulé comme prévu», a estimé de son côté le Pentagone. Cinquante-deux cibles ont été détruites par les avions de la coalition au premier jour de l'offensive, selon un bilan donnée par celle-ci. Située dans le nord de l'Irak et peuplée majoritairement de musulmans sunnites, Mossoul était tombée aux mains de l'EI en juin 2014 et le leader de l'EI, Abou Bakr al-Baghdadi, avait alors proclamé un «califat» sur les territoires conquis de manière éclair par les jihadistes en Irak et en Syrie. La bataille de Mossoul, qui pourrait durer des semaines et promet d'être particulièrement âpre, fait craindre un exode massif de population. Quelque 1,5 million de personnes vivent encore à Mossoul et pourraient se retrouver piégées par les violents combats ou être utilisées comme boucliers humains par les jihadistes comme ils l'ont fait dans d'autres villes qu'ils ont récemment perdues en Irak ces derniers mois. Plusieurs organisations humanitaires ont réclamé l'instauration de couloirs sécurisés pour que les civils puissent



Ph. > D. R.

fuir les combats, d'autant que la ville pourrait être soumise à un siège par les forces irakiennes. La coordinatrice humanitaire de l'ONU pour l'Irak, Lise Grande, a déclaré que les gens n'étaient pour l'instant pas très nombreux à fuir Mossoul mais a fait état de possibles «importants mouvements de populations (...) d'ici cinq à six jours». Environ 200 000 personnes pourraient être déplacées «dans les deux premières semaines» un chiffre susceptible d'augmenter de façon significative au fur et à mesure de l'avancée de l'offensive, selon l'ONU. «Les agences humanitaires se concentrent pour préparer des refuges dans trois régions prioritaires au sud de Mossoul où seront hébergés les premiers déplacés», a indiqué l'ONU. Pour l'instant, les camps existants ne peuvent accueillir que quelques dizaines de milliers de déplacés alors qu'ils pourraient être des centaines de milliers. Amnesty International a par ailleurs appelé

hier Bagdad à s'assurer que les forces de sécurité irakiennes et les nombreuses milices paramilitaires ne commettent pas d'abus sur les civils. Selon l'ONG, les forces de sécurité et les milices ont détenu arbitrairement, torturé et exécuté des «milliers» de civils fuyant les zones tenues par l'EI dans le passé. La perte de Mossoul serait un revers très douloureux pour l'EI qui y avait proclamé un «califat» sur les territoires conquis de manière éclair en Irak et en Syrie. Le groupe a perdu beaucoup de terrain ces derniers mois dans les deux pays mais continue notamment de contrôler Raqa, dans le nord de la Syrie, et de mener des attaques suicides. Une perte de Mossoul pourrait aussi conduire à un afflux vers l'Europe de combattants jihadistes «prêts à en découdre», a mis en garde hier le commissaire européen pour la sécurité, Julian King, dans un entretien au quotidien allemand Die Welt.



Points chauds

Tricherie

Par Fouzia Mahmoudi

Ceux qui s'inquiétaient il y a encore quelques semaines dans le camp démocrate quant au score dans les sondages de leur candidate pour l'élection présidentielle américaine peuvent aujourd'hui respirer plus librement. Car si les deux aspirants au poste de président des États-Unis étaient encore au coude à coude il y a peu, Hillary Clinton a pris une large avance et semble désormais bien partie pour une nette victoire en novembre prochain. En effet, sa position de favorite a été confortée lundi par de nouveaux sondages dans les États où se décidera l'élection présidentielle du 8 novembre, le républicain Donald Trump cherchant la parade pour remonter la pente. Alors que le candidat à la Maison-Blanche est accusé de comportement déplacé par plusieurs femmes pour des faits remontant à une ou plusieurs décennies, son épouse Melania a accordé lundi deux interviews télévisées pour défendre son mari après la diffusion d'une vidéo de 2005 dans laquelle il est enregistré racontant sa façon d'embrasser les femmes ou de les toucher sans leur consentement. «Ces paroles étaient insultantes pour moi, et déplacées», a déclaré l'épouse de Donald Trump sur Fox News. «Il m'a présenté ses excuses. J'accepte ses excuses. Et nous allons de l'avant». Melania Trump a défendu l'usage du passé de frasques sexuelles de Bill Clinton. «S'ils ont fouillé dans mon passé, pourquoi pas ?», a-t-elle dit en rappelant que d'anciennes photos dénudées d'elle, prises alors qu'elle était mannequin, avaient fait leur apparition durant la campagne des primaires. Par ailleurs, Donald Trump n'hésite pas aujourd'hui à tenter de minimiser sa (probable) prochaine démise en dénonçant des tricheries à l'élection présidentielle, sans préciser la nature de ces fraudes. «Bien sûr que de vastes fraudes électorales se produisent avant le scrutin et le jour de l'élection. Pourquoi les responsables républicains le nient-ils ? Quelle naïveté !», a-t-il écrit sur Twitter. «La fraude électorale est très, très courante», a lancé Donald Trump pendant son meeting, devant une foule exaltée qui a scandé «Enfermez-la !», visant Hillary Clinton, «Dites la vérité !» et «CNN, ça craint !». Donald Trump estime aussi que l'élection est truquée par les médias, accusés d'ignorer volontairement les affaires liées à Hillary Clinton pour concentrer leur couverture sur les accusations contre lui. «Les médias s'efforcent de truquer l'élection en donnant du crédit à des histoires inventées qui n'ont pas de crédibilité», a déclaré le candidat conservateur. Evoquant l'affaire des serveurs privés utilisés par Hillary Clinton alors qu'elle était secrétaire d'État, Donald Trump a dénoncé une «collusion» entre la candidate et le FBI. «Nous assistons à une entreprise criminelle», a-t-il lancé. Pas certain que les accusations du promoteur milliardaire suffisent cependant à freiner sa chute et encore moins à l'aider à remonter dans les sondages alors que le scrutin se déroulera dans moins d'un mois. Mais connaissant désormais Donald Trump, personne ne doute qu'il soit capable de tout pour discréditer son adversaire et tenter de regagner un peu de la popularité dont il jouissait encore il y a peu. F. M.

Ukraine

Premier sommet avec Poutine depuis un an en terrain miné

Les dirigeants russe, allemand, français et ukrainien se retrouvent aujourd'hui au chevet du processus de paix en Ukraine, une première depuis un an qui se déroule en terrain miné au regard des tensions russo-occidentales sur la Syrie et des échanges d'amabilités russo-ukrainiens. En discussion depuis des jours et incertaine jusqu'au bout, la rencontre entre Vladimir Poutine, Angela Merkel, François Hollande et Petro Porochenko, les quatre signataires des accords de Minsk de 2014, a finalement été annoncée hier pour le lendemain à Berlin. Les avancées concrètes risquent de se faire attendre tant la méfiance entre les acteurs est grande et s'est même renforcée entre Russes et Occidentaux en raison du conflit syrien. Si aucun progrès pour désamorcer le conflit opposant forces ukrainiennes et rebelles pro-russes dans l'est du pays n'a eu lieu depuis des mois, l'objectif du sommet d'aujourd'hui est, selon le ministre français des Affaires étrangères «d'avancer sur la loi

électorale, sur le statut du Donbass» pour que des élections locales puissent s'y tenir. «On avance mais il reste des questions de calendrier et de sécurité. Il y a une résistance du côté de l'Ukraine qui n'a pas confiance», a ajouté Jean-Marc Ayrault. Cet optimisme mesuré est absent des déclarations des responsables russes et ukrainiens qui ont suivi l'annonce de la réunion. Ainsi, le président ukrainien Petro Porochenko n'a «pas d'attentes très élevées» et n'est «malheureusement pas si optimiste quant à la réunion de demain». Il s'est aussi attiré les foudres du Kremlin après que le site de la présidence ukrainienne a annoncé que la rencontre de Berlin visait «à pousser la Russie à mettre en œuvre les accords de Minsk». Le porte-parole de Vladimir Poutine, Dmitri Peskov, a estimé que cette formule «prouve à quel point l'Ukraine ne compte pas remplir ses obligations». Le conflit a fait plus de 9 600 morts depuis son déclenchement en avril 2014 et, malgré l'instauration de plusieurs trêves,

des affrontements meurtriers ont régulièrement lieu le long de la ligne de front. Moscou, qui est accusé d'attiser la crise en armant et en soutenant les rebelles, a toujours rejeté cette vision et juge au contraire que c'est à l'Ukraine de tenir ses engagements en vue d'une autonomie accrue de l'Est. La rencontre de Berlin intervient aussi dans un contexte de tensions russo-américaines sur la Syrie et à la veille d'un sommet de l'Union européenne qui examinera la question des relations avec Moscou, de ses bombardements sur Alep et des sanctions imposées en raison du conflit ukrainien et de l'annexion de la Crimée. L'UE a ainsi jugé hier que la Russie pouvait se rendre passible de poursuites pour «crimes de guerre» en participant aux bombardements sur la partie orientale d'Alep. Si l'annonce par Moscou d'un cessez-le-feu de quelques heures a été saluée comme un premier pas, cette trêve est loin de satisfaire les Occidentaux.



Alger

Récital de la cantatrice et du pianiste algériens Fairouz Oudjida et Mehdi Ghazi

■ La cantatrice et le pianiste algériens Fairouz Oudjida et Mehdi Ghazi ont animé lundi soir à Alger, un concert lyrique alliant la musique universelle au patrimoine algérien devant un public recueilli dans une atmosphère relevée.

Par Adéla S.

Les nombreux spectateurs du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba) ont eu droit à un récital de haute facture, organisé dans le cadre des premières Journées scientifiques et culturelles des membres de la communauté algérienne au Canada ouvertes le 16 octobre dernier. Affichant d'entrée leur attachement à l'Algérie et en commémoration de la journée du 17 octobre 1961, les concertistes ont choisi d'entamer leur récital avec l'Hymne national algérien, rendu dans une version lyrique inédite qui a mis en valeur la virtuosité du pianiste et la tessiture aigue de la cantatrice. Déroulé en deux heures de temps, le récital a été décliné en deux parties durant lesquelles des œuvres célèbres de la musique classique et celles de grands chanteurs algériens et orientaux furent revisités. Réunis pour la circonstance, la soprane Fairouz Oudjida et le pianiste Mehdi Ghazi, se sont surpassés de talent et de virtuosité, manifestant le plaisir de se produire «chez soi», devant un



public de compatriotes. «D'habitude, un concertiste de musique classique, ne s'adresse pas au public, ce soir, permettez-moi, j'ai un peu envie de faire ce que je veux car je suis chez moi», a lancé au public Mehdi Ghazi, avant d'interpréter en 1ère partie de soirée, «Sonate en Fa Majeur» de Joseph Haydn (1732-1809) et «Etudes symphoniques, Opus 13» de Robert Schumann (1810-1856). Après un court entracte, Fairouz Oudjida fit son entrée, présentant un répertoire

d'une quinzaine de pièces réparties en quatre volets : «Mélodies françaises et airs d'Opéra», «Chanson napolitaine», «Romance et chansons populaires russes» et «Chansons algérienne, arabes et berbères». La cantatrice à la voix suave et cristalline qui a beaucoup communiqué avec le public, a brillamment rendu entre autres pièces, «Clair de lune» de G. Fauré (1845-1924), «Habenera», extrait de l'Opéra Carmen de Georges Bizet (1838-1875), «O sole mio» de E. Di

Capua (1865-1917). Enchaînant avec les chansons «Alaïki minni salam» de Mustapha Sahnoun, «Habbaytek» de la diva de la chanson arabe Fairouz, «Essendou» d'Ildir, et «Aâchekto tofla andaloussia» de Salim Helali (1920-2005), le duo a permis au public de s'extraire de la solennité du genre Opéra-classique et se délecter sur des airs du patrimoine. La prestation de Fairouz Oudjida et Mehdi Ghazi, empreinte de précision et de rigueur académique a permis à

l'assistance de redécouvrir le génie créatif des grands compositeurs, d'en mesurer la beauté et d'apprécier la virtuosité des concertistes. Après une enfance passée dans le Sud algérien, marquée par une envie permanente de chanter Fairouz Oudjida part à Milan (Italie) se perfectionner où elle finit par se distinguer en interprétant différents grands opéras. Etablie au Canada, la cantatrice algérienne compte à son actif plusieurs prix dont le trophée «Art et Culture» du Conseil des ambassadeurs de la ligue arabe à Ottawa, obtenu en 2016. Diplômé du Conservatoire de Montréal et de l'Ecole Glenn Gould, Mehdi Ghazi a joué comme soliste et chambriste dans plusieurs lieux prestigieux en France et au Canada, collaborant également avec de grands chefs d'orchestre comme Daniel Barenboim, John Morris Russell, Pavel Baleff et Raffi Armenian. Le jeune pianiste qui prépare actuellement un Doctorat en musique, a obtenu, plusieurs distinctions dont le 1^{er} prix du Festival de musique classique du Bas-Richelieu et le 1^{er} prix du Concours de musique du Canada. Les premières Journées scientifiques et culturelles des membres de la communauté algérienne au Canada se poursuivent jusqu'au 19 octobre avec notamment la projection mardi à la salle Ibn Zeïdoun de l'Office Riadh El Feth à Alger, du film «Montréal, la blanche» du réalisateur Bachir Bensaddek. **A. S./APS**

Arts plastiques

Des peintres et sculpteurs algériens du Canada exposent à Alger

Une exposition de peinture réunissant les œuvres d'une quinzaine de peintres et sculpteurs algériens établis au Canada a été inaugurée lundi au Musée des Beaux-arts d'Alger. Organisée dans le cadre de 1ères des Journées scientifiques et culturelles des membres de la communauté algérienne au Canada, l'exposition se décline en deux modes d'expression pictural: la peinture sur toile et la sculpture. L'artiste-licière Seddiki Khadidja dévoile huit tableaux dans lesquels elle évoque des lieux anciens d'Algérie qu'elle peint également à travers la mer et le désert, notamment dans un tableau intitulé

«Timimoun». Les œuvres de cette peintre sont réalisées par un mixage, peinture et tissage, au moyen duquel cette diplômée des Beaux-arts d'Alger explore un univers qui plonge ses racines dans les traditions ancestrales. L'artiste Katia Challal présente, pour sa part, trois tableaux à travers lesquels elle explore la technique de l'acrylique sur toile. Ses peintures illustrent son attachement aux origines, a expliqué cette artiste autodidacte, établie au Canada. «Le jardin parfumé», «L'envol» ou encore «F'louka» (felouque) sont, entre autres tableaux qui suggèrent le voyage et la séparation avec la terre natale.

Pour sa part, l'artiste Hamida Mehal expose une série d'œuvres sculptées au titre de «Fragments». Présentés en grand format, ses tableaux qui explorent de nouveaux matériaux comme la porcelaine, le verre ou encore la poudre de marbre, invitent au voyage et à la méditation. L'artiste explique son choix pour la sculpture par le besoin d'insuffler à (ses) œuvres de l'émotion, du mouvement et une dynamique afin de briser les «frontières» entre le récepteur et l'artiste, dit-elle. L'exposition qui se poursuit jusqu'au 24 octobre au Musée des Beaux-arts.

Racim C.

Cinéma

«Mr Wolff» et Ben Affleck occupent la tête du box-office nord-américain

«Mr Wolff» et l'acteur Ben Affleck se sont emparés de la tête du box-office nord-américain avec ce nouveau thriller, selon des chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations. Le film du réalisateur américain Gavin O'Connor plonge dans les entrailles des comptes occultes de la mafia en suivant le parcours de cet homme, «comptable le jour, assassin la nuit». Malgré des

critiques mitigées, le film a récolté 24,7 millions de dollars pour sa première semaine sur les écrans, mieux qu'attendu. Il chasse de la première place le thriller psychologique «La fille du train», avec Emily Blunt, qui tombe en seconde position, engrangeant 12,2 millions de dollars pour son deuxième week-end à l'affiche et 46,8 millions depuis sa sortie, avec là aussi des critiques médiocres (44% d'opinions favo-

rables sur le site agrégateur Rotten Tomatoes.Com). L'humoriste américain Kevin Hart démarre en troisième position avec un documentaire sur son spectacle de stand-up joué devant des milliers de spectateurs. Le film, sorti cette semaine, a déjà enregistré 11,8 millions de dollars de recettes. Le dernier Tim Burton, «Miss Peregrine et les enfants particuliers», film d'aventure fantastique sur un lieu

magique où se réfugient des enfants «particuliers», parabole du nazisme, suit avec 9 millions de dollars, et 65,9 millions en trois semaines. «Deepwater», film d'action qui raconte l'immense marée noire du Golfe du Mexique en 2010 à travers les yeux d'un électricien (Mark Wahlberg) à bord de la plateforme pétrolière, se classe cinquième, avec 6,4 millions (49,4 millions en trois semaines). **R. C.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des raïs (Bastion 23, Alger) :

Jusqu'au 27 octobre : Exposition «Cartographie des forteresses d'Oran» du Centre géographique de l'armée espagnole.

Projection films aux Issers L'ONCIC met en exécution un programme de projection de films algériens à la salle des Issers, dans la wilaya de Boumerdès.

Du 6 au 19 octobre : Projection de «Machahou» de Belkacem Hadjadj à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Du 20 octobre au 5 novembre : Projection du long métrage «Zabana!» de Saïd Ould-Khelifa à raison de trois séances : 14h-17h-20h. Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

Coup-franc direct

Les joueurs et leurs managers

Par Mahfoud M.

Le coach de la JSK, Mouassa, a été débarqué par le président Hannachi même si son départ est maquillé en résiliation de contrat à l'amiable. Les raisons invoquées restent floues, mais il est facile de le deviner, surtout que ce fait a été déclaré juste après la réunion des joueurs avec leur boss qui avaient demandé de revoir la relation avec le coach qu'ils estimaient trop conflictuelle et dans le même moment ils avaient apporté le soutien à deux joueurs que l'entraîneur souhaitait renvoyer car ils n'avaient pas apporté le plus attendu d'eux. C'est devenu monnaie courante que le joueur s'interpose et demande par exemple le départ de son entraîneur s'il n'arrange pas ses affaires. On parle même des managers qui s'interposent et ont leur mot à dire pour le changement de coachs, et ce, pour préserver leurs intérêts et ceux des joueurs qu'ils défendent. Quelle sera la réaction du président dans toute cette affaire ? Et bien, le président aussi tend à défendre l'intérêt vital de son club et de ses affaires qui doivent prospérer. Il ne s'agit plus d'une affaire de football puisque d'autres paramètres entrent en jeu et les dirigeants de club estiment qu'ils se doivent de se mettre au diapason de ces affaires. **M. M.**

Handball / Mondial U21 en Algérie Visite d'inspection de l'IHF aujourd'hui à Alger

TROIS EXPERTS de la Fédération internationale de handball (IHF) effectuent une visite d'inspection en Algérie du 19 au 22 octobre, en prévision du championnat du Monde U21, prévu en juin 2017 à Alger, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). Le programme des trois experts, à savoir le Danois Per Bertelsen, le Serbe Milan Petonijevic, et le Monténégrin Predrag Pavicevic, «portera sur la visite des infrastructures sportives et hôtelières» concernées par le Mondial U21, a précisé la FAHB. La dernière édition du championnat du Monde U21, remportée par la France face au Danemark, s'était déroulée au Brésil en 2015.

Clubs sportifs amateurs Modification des articles 6 et 10 relatifs aux indemnités et primes

LES ARTICLES 6 et 10 de la loi 15-74 fixant les dispositions et le statut-type applicable au club sportif amateur ont été modifiés dans le volet indemnités et primes allouées aux sportifs, selon le décret exécutif 16-241 paru le 21 septembre 2016 au Journal officiel N° 55. «Le décret a pour objet de modifier et compléter les dispositions des articles 6 et 10 comme suit: à l'exception des primes et indemnités, aucune rémunération attribuée à un sportif du club sportif amateur ne peut être puisée sur les subventions publiques de l'Etat ou des collectivités locales accordées au club sportif amateur, sous peine de sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur», indique le Journal officiel. Des responsables de clubs de basket-ball, handball et volley-ball avaient contesté les dispositions de l'article 6 applicables à partir du 16 février 2015, leur interdisant de verser des salaires, primes ou indemnités aux sportifs amateurs sous peine de prison. Après des menaces de gel des championnats des disciplines citées, le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a promis de porter les préoccupations des clubs devant les hautes autorités assurant par la suite que la décision «était prise» et qu'il fallait attendre sa parution au Journal officiel. Réagissant à cette «bonne nouvelle», le président de la section basketball du NA Hussein Dey et coordinateur des clubs contestataires, Djamel Benalioua, s'est félicité de cette

«sage décision». «Nous remercions les autorités et le MJS qui ont répondu favorablement à nos doléances en modifiant l'article 6 qui aurait stoppé l'évolution et le développement du sport amateur en Algérie», a-t-il dit dans une déclaration. Le décret dans son article 10 invite «les clubs amateurs à adapter leurs statuts avec les nouvelles dispositions dans un délai d'une année».

Olympique Lyonnais Aulas se défend de bloquer Ghezal

Le président de l'Olympique Lyonnais, Jean-Michel Aulas, a nié lundi sur son compte Twitter avoir empêché son jeune milieu de terrain international algérien Rachid Ghezal de jouer pendant les trois premières journées de Ligue 1, expliquant l'absence de ce joueur par une blessure. La sortie médiatique du premier responsable lyonnais est venue en réaction à un article de L'Equipe publié la veille et dans lequel le journal sportif a affirmé que l'entraîneur des Gones, Bruno Génésio, a été «obligé d'attendre le feu vert du président Jean-Michel Aulas lors de la 4^e journée pour pouvoir aligner Ghezal», qui à ce moment-là était en pleine polémique avec ses employeurs concernant la prolongation de contrat. Dans cet article, L'Equipe était en effet revenu sur le début de saison l'OL, avec entre autres ce bras

Sanctions de la LFP Megheni lourdement sanctionné

■ L'ancien international et actuel sociétaire de la formation du CS Constantine, Mourad Megheni, a été lourdement sanctionné par la Ligue professionnelle de football. Il écope d'une suspension de quatre matchs pour mauvais comportement lors de la rencontre face au CR Belouizdad remportée par son équipe sur le score de (2/1) au stade du 20-Août 1955.



Megheni est dans la tourmente

Par Mahfoud M.

Il faut dire que le geste malsain que Megheni a esquissé était dû au fait qu'il avait été provoqué par les fans du Chabab qui n'ont pas arrêté de l'insulter, allant jusqu'à lui balancer une bouteille en plastique. Mais cela n'explique pas ce comportement qui reste condamnable quoi qu'il en soit, surtout qu'il s'agit d'un joueur connu pour être habituellement calme et respectueux. Cela lui servira, en tout cas, de leçon et il devra être plus responsable la prochaine fois. C'est, en tout cas, le CSC qui ressentira cette absence d'autant plus que Megheni est devenu un joueur très important dans le groupe qui compte

beaucoup sur lui pour continuer sur cette lancée après cette bonne série de succès jusqu'à maintenant. D'autres sanctions ont été prononcées à l'encontre d'autres formations à l'image de la JS Kabylie et l'US Biskra, sanctionnées pour des jets de projectiles lors de leurs derniers matchs respectifs. Cela sera un coup dur pour les Canaris qui ont déjà perdu leur entraîneur, Mouassa, dont le contrat a été résilié et qui devront aussi jouer sans leur public bouillonnant. Déjà que les résultats sont en deçà des prévisions, les Kabyles auront du mal à l'emporter à domicile sans le soutien de leurs fans. Les deux clubs, faut-il le préciser, devront s'acquitter d'une amende de 200 000 DA.

La même amende a été décidée à l'encontre du WA Boufarik (Ligue 2), en plus d'une mise en garde.

M. M.

MO Béjaia Un regroupement de 5 jours à Sousse pour préparer la finale africaine

Le MO Béjaia a entamé hier un stage de cinq jours à Sousse (Tunisie) en prévision de sa double confrontation contre le TP Mazembe (RD Congo) les 29 octobre et 6 novembre dans le cadre de la finale de la Coupe de la Confédération de football (CAF). Lors de ce stage, le staff technique béjaoui axera son travail sur «le plan physique», a-t-on indiqué du côté du club de Ligue 1 algérienne qui effectuera un autre regroupement au Centre technique de Sidi Moussa (Alger) dès le retour de la bande à l'entraîneur Nacer Sendjak de Tunisie. Les «Crabes» accueilleront leur adversaire congolais au stade Mustapha-Tchaker de Blida en match aller, alors que la deuxième manche est prévue à Lubumbashi. Le MOB, qui reste sur un nul ramené du terrain de la JS Kabylie (1-1), a jugé utile de programmer son stage de Sousse après le report de son match contre le MC Alger, prévu initialement samedi prochain au stade de l'Unité maghrébine de Béjaia pour le compte de la 8^e journée du championnat.



de fer entre le jeune international algérien et ses dirigeants concernant la prolongation de son bail, laquelle n'est d'ailleurs toujours pas intervenue. «Pourquoi dire que le feu vert pour Ghezal est venu du président à la 4^e journée? Vous savez très bien que Rachid était blessé», a précisé le président lyonnais, mécontent qu'on lui prête de telles intentions concernant la composition

de l'équipe. Ghezal (24 ans) est signataire d'un contrat professionnel avec l'OL qui doit expirer à l'été 2017. Considérant ne pas avoir été estimé à sa juste valeur, contrairement aux autres cadres de l'équipe, à l'image d'Alexandre Lacazette, le frère cadet de l'ex-international algérien, Abdelkader Ghezal, a refusé de prolonger.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sûreté de la wilaya d'Alger

Démantèlement d'une bande spécialisée dans la contrefaçon de passeports

UNE BANDE de malfaiteurs spécialisée dans la falsification et le trafic de documents de voyage a été démantelée en début de semaine par les services de Sûreté de la wilaya d'Alger qui ont saisi 10 passeports dont deux faux et un autre d'un pays étranger, a-t-on appris, lundi, de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation de la police judiciaire ont effectué une enquête de deux mois à Alger avant de parvenir à l'arrestation de trois suspects âgés entre 25 et 40 ans dont l'un d'entre eux, binational, faisant déjà l'objet d'un mandat d'arrêt international, précise la même source.

Lors de l'arrestation des 3 suspects, les policiers ont découvert 2 cachets et d'autres documents administratifs falsifiés dont des polices d'assurance voyage, des relevés bancaires, des ordinateurs et des imprimantes ainsi que trois téléphones portables.

Les mis en cause sont accusés d'«escroquerie et tentaient de transmettre de faux documents de base à des personnes en quête de visa dont des fiches de TLS Contact» qui faisaient partie des objets saisis exposés au commissariat central d'Alger.

Des cartes d'identité et des permis de conduire falsifiés ainsi que de faux certificats de scolarité font partie des documents saisis.

Les mis en cause seront présentés incessamment devant le procureur de la République.

Yanis T.

Sidi Aissa

Arrestation d'un réseau spécialisé dans le kidnapping

LES SERVICES de police de la sûreté de daïra de Sidi Aissa (M'sila) ont appréhendé quatre personnes membres d'un réseau spécialisé dans le kidnapping, a-t-on appris lundi auprès des responsables de ce corps constitué. Suite à une plainte déposée, le 10 octobre dernier, par un citoyen dont le fils âgé de 31 ans était victime de kidnapping dans une des wilayas limitrophes de la capitale du Hodna, une enquête a été déclenchée, a précisé la cellule de l'information et de la communication de la sûreté de wilaya. Les investigations lancées ont permis d'identifier les présumés coupables, de retrouver leur trace et suivre leur itinéraire, a détaillé la même source précisant que quatre groupes d'éléments de police ont été mobilisés dans cette affaire. La même source a ajouté qu'après exploitation de renseignement faisant état de déplacement des

membres de ce réseau vers la ville de Sidi Aissa, une souricière a été tendue aux malfrats, dont deux étaient arrêtés à bord d'un véhicule, dans un quartier de la ville de Sidi Aissa. La victime se trouvant à bord du même véhicule et qui portait des traces de coups et blessures, a été libérée, a-t-on encore ajouté. Les investigations dans la même affaire ont permis d'identifier un troisième complice dans la wilaya de Bouira, a-t-on encore souligné qu'après une prolongation des compétences territoriales, le malfrat a été arrêté, ainsi qu'un quatrième complice identifié dans une des communes de la même wilaya. Un dossier judiciaire pour kidnapping avec violence, séquestration, menace et torture à l'encontre des membres de ce réseau qui seront présentés devant la justice a été préparé, a-t-on fait savoir.

Kheilil Y.

Ancienne ministre, présidente de la région Ile-de-France

Valérie Pécresse aujourd'hui et demain à Alger

M^{me} VALÉRIE Pécresse, ancienne ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et ancienne ministre du Budget, présidente de la région Ile-de-France, se rendra à Alger mercredi 19 et jeudi 20 octobre 2016, accompagnée de Stéphane Beaudet, vice-président chargé des transports, Faten Hidri, vice-présidente chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche et Othman Nasrou, vice-président chargé de l'action internationale et du tourisme. Ce déplacement « *vise avant tout à explorer les voies d'une coopération et d'un partenariat renforcés avec la*

wilaya d'Alger», selon le communiqué de l'ambassade de France à Alger.

M^{me} Pécresse sera accueillie par Abdelkader Zoukh, wali d'Alger, avec qui elle s'entretiendra. Au cours de sa visite, elle rencontrera en outre Nourredine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M^{me} Nouria Benghebrit, ministre de l'Education nationale, Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que de nombreuses personnalités institutionnelles.

La délégation visitera également le site de l'incubateur

LE CALIFAT ISLAMIQUE CHERCHE À S'IMPLANTER PARTOUT



LOWIS

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Des entrepreneurs réclament à l'OPGI le paiement de leurs dus

■ Le collectif des entrepreneurs en charge des travaux de construction des logements inscrits à l'indicatif de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) de Tizi Ouzou, se sont rassemblés, hier matin, devant le siège de cet organisme sis au centre-ville des Genêts pour réclamer le règlement de leurs situations financières.

Par Hamid M.

Les protestataires ont assuré avoir épuisé toutes les voies du dialogue et de recours avec les responsables de l'OPGI avant de mener leur action d'hier. Ils reprochent même aux responsables de l'organisme en ques-

tion d'être insensibles à la situation de ces entrepreneurs confrontés à des difficultés financières faute de paiement attendu de l'OPGI. Pour le collectif des entrepreneurs en colère, l'action d'hier est leur ultime recours pour tirer la sonnette d'alarme quant aux soucis

majeurs dans lesquels se débattent leurs entreprises. Et si cette situation n'évolue pas dans le sens de la prise en charge de leur revendication, les protestataires comptent cesser les travaux sur les chantiers de l'OPGI pour une durée illimitée depuis hier. H.M.

Tamanrasset

Un véhicule tout-terrain chargé d'un fusil mitrailleur FM intercepté

UN VÉHICULE tout-terrain chargé d'un fusil mitrailleur FM a été intercepté lundi après-midi à Tamanrasset par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. « *Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a intercepté, l'après-midi du 17 octobre 2016, près des frontières Sud du pays au niveau de la 6^e RM à Tamanrasset, un véhicule tout-terrain chargé d'un fusil*

mitrailleur FM, une paire de jumelles, une quantité de munitions, un téléphone satellitaire, ainsi qu'une quantité de kif traité», précise le communiqué.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale « *ont intercepté, à Tlemcen, quatre narcotrafiquants à bord de trois véhicules chargés de 220 kilogrammes de kif traité, tandis que 10 884 unités de différentes boissons ont été saisies à Mascara, Aïn Témouchent et Tiaret*», ajoute la même source.

M. L.